

FILIEN ADMR SE MOBILISE EN PROPOSANT GRATUITEMENT SA TELEASSISTANCE POUR LES SORTIES D'HOSPITALISATION

Comme chaque français, nous nous sentons concernés par la détresse du personnel soignant qui gère au mieux l'afflux de malades lié à la pandémie du Coronavirus et des services à domicile qui agissent au plus proche des personnes au quotidien. Nous avons décidé de nous mobiliser en offrant gratuitement la téléassistance à toute personne sortant d'hospitalisation afin d'aider à désengorger les hôpitaux.

Restons solidaires en cette période de crise

Chacun à son niveau peut apporter sa contribution pour aider à sortir de cette crise ou tout du moins pour soulager les personnes qui la subissent de plein fouet. Appartenant au réseau ADMR, nous connaissons bien les préoccupations de celles et ceux qui se trouvent en « première ligne ».

Nombreuses sont les actions solidaires à l'attention des personnels de santé dont le manque de moyens est évident : dons de matériels (masques, gants, etc.), hébergements gratuits dans des hôtels, accès prioritaires dans les supermarchés, etc. **Nous nous associons à cet élan de solidarité en proposant notre service de téléassistance gratuitement à toute personne sortant d'une hospitalisation** et ce, pendant la durée du stade 3 de l'épidémie. **Cette action, en plus de montrer notre soutien à tous ces hommes et femmes, peut contribuer à libérer des lits dans les hôpitaux, actuellement engorgés.**

Un service sécuritaire 24/24 qui rassure l'abonné et ses aidants

L'objectif premier de la téléassistance est la sécurité à domicile : elle permet de déclencher une alerte très facilement pour recevoir de l'aide 24/24 en cas de problème. En plus, notre service rassure les abonnés et leurs aidants. Il est fréquent de ressentir un sentiment d'isolement, encore plus lors de cette période de confinement, lors d'une convalescence après une hospitalisation. Une angoisse ? Un doute ? Un problème ? Il suffit alors d'appuyer sur le bouton de l'émetteur pour être mis en relation avec **l'un de nos opérateurs d'écoute qui rassure, accompagne et fait intervenir les secours si besoin.**

*« Pouvoir aider le personnel soignant, les services à domicile et les personnes convalescentes en cette période de doute avec la gratuité de notre service de téléassistance nous tient à cœur. La solidarité fait partie intégrante de nos valeurs et, à notre échelle, nous voulons apporter notre pierre à l'édifice. En plus, nous l'espérons, **cette opération participera à une diminution des appels au SAMU.** La plupart du temps, il s'agit uniquement de rassurer la personne, ce que nous savons parfaitement faire. »* conclut Thierry d'Aboville, Secrétaire général de l'ADMR.

À propos de Filien ADMR :

Filien ADMR a été créé par l'ADMR - 1^{er} prestataire de services à la personne - en 1988 dans le but d'assurer une complémentarité à ses services de maintien à domicile. Filien ADMR porte une ambition d'innovation technologique et sociale pour apporter aux Seniors des solutions adaptées à leur situation et leur environnement. Aujourd'hui, c'est l'un des principaux acteurs nationaux de téléassistance. **L'entreprise a reçu en 2016 la certification NF Service « téléassistance au domicile », véritable gage de qualité et de confiance pour les abonnés et leur entourage.**

Chiffres clés Filien ADMR :

- 32 ans d'expérience, 90 salariés
- 250 000 personnes équipées depuis le début de l'activité dans toute la France
- 650 000 appels traités en 2019

Contact presse :

Filien ADMR • www.filien.com • Lorène BRAULT • lbrault@filien.com • tél. : 06 73 43 49 49